

pensables, mais rares, dans le domaine conduiraient à l'émergence d'un nombre extrêmement limité de structures capables de réaliser des études populationnelles à grande échelle à partir de ces données. Il serait préférable de mettre en place une structure publique, correctement dimensionnée, de traitement des données de santé au croisement des chemins entre la production des connaissances et la prise de décision en santé publique. Les domaines concernés, dans un contexte d'optimisation de moyens et de mutualisation, ne se limitent pas à la pharmaco-épidémiologie, mais concerneraient essentiellement l'épidémiologie, la pharmaco-épidémiologie, la surveillance territoriale, l'offre de soin, l'économie de santé, la recherche clinique et

méthodologique et la santé publique. Une structure publique, dotée des moyens adaptés et spécifiques, sous l'égide du ministère de la Santé, pourrait fédérer les institutions sanitaires pour remplir ces objectifs.

En conclusion, la pharmaco-épidémiologie impliquant les grandes bases de données est amenée à prendre une place accrue dans les politiques de recherche et de la sécurité du médicament. Plus généralement, l'exploitation de ces bases des données va connaître un essor considérable dans les prochaines années en raison de la richesse des données, de l'intérêt scientifique et/ou en santé publique démontré par les études déjà réalisées, et en raison de l'ouverture de ces bases de données prévue dans la nouvelle loi de santé. 📊

L'expérimentation Médicament info service

L'information sur le médicament et les produits de santé est une réponse aux enjeux de bon usage, qui a été identifiée dans de nombreux rapports et lors des assises nationales sur le médicament en 2011. Les objectifs à satisfaire sont notamment de soutenir et encourager une information objective, par la création de services publics d'information sur les produits de santé travaillant en réseau, et répondant aux questions des professionnels de santé et du grand public.

Pour contribuer activement à l'atteinte de ces objectifs, la Société française de pharmacie clinique (SFPC) a constitué dès 2014 un collectif regroupant de nombreuses structures médicales et pharmaceutiques. En novembre 2015, le collectif a pu développer un service expérimental questions/réponses dédié au domaine du médicament et aux dispositifs médicaux associés, appelé Médicament info service (MIS), grâce à des crédits alloués par la direction générale de l'Offre de soins (DGOS). Le pilotage de cette expérimentation a été confié à la SFPC et au réseau des observatoires du médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique (Résomédit). Quatre régions identifiées par leurs expériences dans ce domaine déploient actuellement ce service : trois à destination des professionnels de

santé (hospitaliers et/ou libéraux) : Bretagne, Normandie, Rhône-Alpes ; une à destination directement des patients : Paca.

Le fonctionnement coordonné de ces quatre centres Médicament info service repose sur :

- une méthodologie rigoureuse associée à une expertise et une qualification des professionnels, tant sur la recherche documentaire que sur les modalités de réponses ;
- l'existence d'un guide méthodologique et d'une grille unique et standardisée de recueil/enregistrement ;
- la saisie dans une base de recueil partagée, permettant de disposer d'un observatoire.

La base de recueil est le reflet des problématiques rencontrées par les professionnels et les patients dans l'utilisation en vie réelle des produits de santé. Elle autorisera une remontée structurée d'informations vers les institutions, sur des problématiques de bon usage identifiées sur le terrain.

Cette base de données commune sert également de socle à la rédaction d'un bulletin d'information national. L'objectif d'un tel bulletin est de communiquer de manière large auprès des professionnels de santé sur une question ciblée ou thématique, pour laquelle les questions aux centres Médicament info service sont récurrentes. Le retour d'expériences global est ainsi optimisé. Le niveau

de satisfaction mesuré des premiers utilisateurs de Médicament info service est excellent.

Médicament info service permet ainsi de couvrir les questions des professionnels de santé et des patients sur les approches « produit », « pratiques » et « usage », correspondant à des besoins non couverts aujourd'hui, en complément et synergie des structures de vigilance ou des professionnels libéraux, comme les pharmaciens d'officine par exemple. Il se positionne donc comme un des nouveaux acteurs dans le domaine de la sécurité et du bon usage des produits de santé.

Les perspectives étudiées actuellement s'attachent à la formalisation de coopérations régionales des services de consultation question/réponse sur Médicament info service avec les autres structures régionales, devant favoriser la mutualisation des outils ou des productions communes. On peut identifier, parmi celles déjà élaborées dans le cadre de Médicament info service : la mutualisation de l'achat et le partage des bases documentaires, la définition de grilles de traitement communes, la mise en place d'un thésaurus question/réponse partagé, une lettre d'information commune, un portail ou site web commun. Elles seront à compléter par les productions issues des autres structures régionales. 📊

Pr Rémi Varin
Président de la Société française de pharmacie clinique
Dr Gilles Piriou
Coordonnateur des réseaux Omédit